

Rapport des vérificateurs des comptes 2019-2020

Rapport à l'attention des membres de l'association des étudiants en électricité de l'EPFL sur le contrôle des comptes de l'exercice 2019-2020.

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, les soussignés ont procédé à la vérification des comptes de l'association.

Le total des comptes de liquidités (PostFinance et caisse) à la fin de l'exercice se montent à fr. 14'681.1.

Le résultat des activités se monte à fr. 548.52 de bénéfice.

Nous avons constaté que :

- La comptabilité est tenue avec soin
- Le bénéfice annoncé de fr. 548.52 par relevé des activités diffère de celui obtenu par différence des montants totaux des comptes de liquidités entre le début et la fin de l'exercice et qui s'élève à fr. 690.9.
- Les contrôles effectués par sondage nous ont permis de constater la présence des sommes déclarées et de l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée excepté pour l'écart de bénéfice mentionné ci-dessus.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale :

- D'approuver les comptes présentés, étant donné que le bénéfice qui découle de l'écart des liquidités est supérieur à celui constaté dans les comptes.
- De remercier Andrea Olivieri, trésorier, pour l'excellent travail accompli.

Ecublens, le 1 octobre 2020

Les vérificateurs des comptes :

Emilie Rolland-Piègue

Léo Johansson